MANNION, E. L. S.—
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 28 de l'ilet No. 605; le dit lot No. 28 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

MICKEN, JOHN, ET AUTRES—
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génois, Télémaque, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 715; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Génois sur une profondeur de 144 pieds.

MARCHAND, ALFRED.—
Taxe de 1883, montant à............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, Bernadotte, Bank et Primyre, désignés comme lots Nos. 7 à 9 de l'ilet No. 581, les dits lots Nos. 7 à 9 mesurent 110 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 187 pieds 2 pouces d'un coté et 85 pieds de l'autre coté.

MAY, WM. H.—
Taxe de 1883, montant à............$4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Palmyre et Gasquet désigné comme l'ilet No. 754.

MILNE, ALEXANDRE.—
Taxe de 1883, montant à............$1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alexandre, Murat, Palmyre et Bank, désignée comme une portion de l'ilet No. 804.

MATHEWS, LUCY L.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Julie et Lafayette, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 181; le dit lot No. 28 mesure 26 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 181 pieds.

MURPHY, MME JAMES, No. 1—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et la Promenade Triton, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 286; le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur 70 pieds de profondeur.

MERCIER, DR. ARMAND—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 257; le dit lot No. 21 mesure 57 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 95 pieds.

MACDONALD, JAMES—
Taxe de 1883, montant à............$33 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Calliope, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 214; le dit lot No. 8 mesure 23 pieds 3 pouces de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces 5 lignes.

MACDONALD, J.—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 369; le dit lot No. 23 mesure 16 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 102 pieds 9 pouces.

McCONNELL, JAS. B.—
Taxe de 1883, montant à............$43 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Polymnie, St. Charles et Carondelet, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 208; le dit lot No. 19 mesure 64 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

McCAULEY, VVE HENRI—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Baudin et Commune, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 603; le dit lot No. 3 mesure 45 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 55 pieds d'un coté et 64 pieds de l'autre coté.

McINTYRE, MME ELLEN—
Taxe de 1882, montant à............$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Prytania, Terpsichore et St. Charles, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 194; le dit lot No. 10 mesure 52 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 96 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Prytania et Terpsichore.

McMAHON, MME B.—
Taxe de 1882, montant à............$24 00
Taxe de 1883, montant à............27 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Carondelet, Euterpe et Baronne, désignée comme une portion de l'ilet No. 243; la dite portion mesure 64 pieds de face à la rue Baronne sur 128 pieds de profondeur; la dite portion forme l'encoignure des rues Baronne et Terpsichore.

McCANNON, PATRICK.—
Taxe de 1882, montant à............$12 00
Taxe de 1883, montant à............9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 46; les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 45 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 160 pieds.

McMAHON, VVE M.—
Taxe de 1882, montant à............$24 00
Taxe de 1883, montant à............24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Erato, Annonciation et Thalie, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 14 mesure 37 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 175 pieds.

McCONNELL, VVE G. P.—
Taxe de 1882, montant à............$12 00
Taxe de 1883, montant à............12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Poeyfarré, Magasins et Delord, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 136; le dit lot No. 10 mesure 19 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 113 pieds.

McCONNELL, GEO. P.—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Poeyfarré, Camp et Calliope, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 156; le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds.

McINTYRE, VVE JNO.—
Taxe de 1882, montant à............$24 00
Taxe de 1883, montant à............24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Calliope, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 214; le dit lot No. 29 mesure 32 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 159 pieds.

McLAUGHLIN, WM.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Clio, Magnolia et Erato, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 391; le dit lot No. 22 mesure 12 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 92 pieds.

McCANN, PETER—
Taxe de 1883, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Erato, Claiborne et Clio, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 449; le dit lot No. 18 mesure 24 pieds de face à la rue Claiborne sur 122 pieds de profondeur.

McHUGH, NEIL—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Erato, Claiborne et Clio, désigné comme le lot de l'ilet No. 449; le dit lot No. 19 mesure [illegible] pieds de face à la rue Claiborne sur une [illegible] 23 pieds.

McWILLIAMS, J.—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Euphrosine, Dorgenois et Vénus, désignée comme une portion de l'ilet No. 571.

McENANY, M.—
Taxe de 1883, montant à............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 62; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 72 pieds.

McENANY, M.—
Taxe de 1882, montant à............$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 62; le dit lot No. 3 mesure 33 pieds 5 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 148 pieds 2 pouces.

McNAMARA, JOHN.—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 126; le dit lot No. 10 mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 90 pieds.

McNAMARA, JNO.—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme le No. 15 de l'ilet No. 126; le dit lot No. 15 mesure 41 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 70 pieds.

McGARRITY, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 126; le dit lot No. 13 mesure 34 pieds 3 pouces de face à la rue Girod sur une profondeur de 69 pieds 2 pouces.

McAVOY, M. I.—
Taxe de 1883, montant à............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Erato, Magnolia et Thalie, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 390; le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 86 pieds.

McDANIEL, MME ALFRED—
Taxe de 1883, montant à............$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Camp, St. Joseph et Julie, désigné comme le lot No. 37 de l'ilet No. 181; le dit lot No. 37 mesure 26 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 105 pieds.

McCUTCHEON, VVE W. B.—
Taxe de 1882, montant à............$42 00
Taxe de 1883, montant à............42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, St. Joseph, et Julie, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 161; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Camp sur un profondeur de 96 pieds.

McCONNELL, VVE G. P.—
Taxe de 1882, montant à............$54 00
Taxe de 1883, montant à............48 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Marie, Camp, Girod et Julie, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 179; le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 149 pieds.

McGAWLEY, MME E.—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 329; le dit lot No. 1 mesure 56 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 111 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Girod et Franklin

McDONALD, MME JNO., ET AUTRES—
Taxe de 1883, montant à............$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Jacques, St. Thomas, Religieuse, Céleste et Félicité, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 87; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue St. Jacques sur une profondeur de 83 pieds.

McCALL, JOHN—
Taxe de 1883, montant à............$4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Calliope, Magasins et Poeyfarré, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 127; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de 97 pieds.

McCORMACK, MME C.—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 30 de l'ilet No. 343; le dit lot No. 30 mesure 26 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 68 pieds.

McCAN, D. C.—
Taxe de 1882, montant à............$9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 411; le dit lot No. 4 mesure 33 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds.

McGUION, VVE HENRI—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............9 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Cyprès et Julie, désignés comme lots Nos. 6 à 8 de l'ilet No. 411; les dits lots Nos. 6 à 8 mesurent 75 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds.

McGUION, VVE HENRI.—
Taxe de 1882, montant à............$36 00
Taxe de 1883, montant à............36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Cyprès et Julie, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 411; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 50 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Julie et Magnolia.

McCORMACK, DR. CHARLES—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 500, le dit lot No. 4 mesure 29 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 94 pieds.

McLAUGHLIN, JAS—
Taxe de 1882, montant à............$15 00
Taxe de 1883, montant à............15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Claiborne, Poydras et Perdido, désigné comme lot No 1 de l'ilet No. 480; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Clara.

McLAUGHLIN, JAS.—
Taxe de 1882, montant à............$30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Claiborne et Perdido désignés comme les lots No. 1 et 2 de l'ilet No. 431, les dits lot Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Claiborne et Perdido.

McLAUGHLIN, JAS.—
Taxe de 1882, montant à............$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Ste. Jeanne, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 441; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 92 pieds d'un coté et 99 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Claiborne et Perdido.

McLAUGHLIN, JAS.—
Taxe de 1882, montant à............$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Ste. Jeanne, Gravier et Perdido, désignés comme les lots Nos. 13 à 15 de l'ilet No. 464; les dits lots Nos. 13 à 15 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Jeanne sur 120 pieds de profondeur.

McLAUGHLIN, JAS.—
Taxe de 1882, montant à............$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Ste. Jeanne, Gravier et Perdido, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 464; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

McMULLAN, JOHN F.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 525; le dit lot No. 9 mesure 100 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 36 pieds.

McCOOL, BERNARD—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Erato, Magasins et Gaiennié, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 139; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] 130 pieds.

McCLELLAN, J. C.—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 329; le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 119 pieds.

McSHANE, ED.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Baudin, Bank et Commune, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 584; le dit lot No. 9 mesure 20 pieds de face à la rue Bank et 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 100 pieds.

McGUIRE, MME PHILIP—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 581; le dit lot No. 6 mesure 80 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et de 78 pieds de l'autre coté.

McLEOD, VVE WM.—
Taxe de 1883, montant à............$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 34 de l'ilet No. 330; le dit lot No. 34 mesure 43 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 106 pieds.

McCABE, VVE THOS.—
Taxe de 1883, montant à............$6 40
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Prieur et Perdido, désignée comme un triangle de l'ilet No. 496.

McFEELY, BERNARD, JR.—
Taxe de 1883, montant à............$13 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Commune et Palmyre, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 466; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent ensemble 50 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.

McDOUGALD, ALEX.—
Taxe de 1883, montant à............$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 521; le dit lot No. 8 mesure 26 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 109 pieds.

McMAHON, THOS. F.—
Taxe de 1883, montant à............$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Bank, Miro et Tonti, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 550; le dit lot No. 15 mesure 26 pieds 2 pouces de face à la rue Bank sur une profondeur de 185 pieds.

McGOVERN, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à............$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Broad, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 42 de l'ilet No. 606; le dit lot No. 42 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur 133 pieds de profondeur.

NORTON, MME M. O. H.—
Taxe de 1883, montant à............$6 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Dupré, Palmyre et Bank, désigné comme l'ilet No. 610.

NESTOR, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 299; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 100 pieds.

NICKOLAN, WM.
Taxe de 1883, montant à............$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Cyprès et Julie, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 378; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 25 pieds.

NOLAN, THOMAS.—
Taxe de 1883, montant à............$7 20
Taxe de 1883, montant à............7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Bertrand, Johnson, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 8 de l'ilot No. 499; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Johnson sur une profondeur de 120 pieds.

NOBLE, MME R. H.—
Taxe de 1882, montant à............$24 00
Taxe de 1883, montant à............24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 468; le dit lot No. 16 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Canal et Roman.

NORCROSS, GEO. C.—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 519; le dit lot No. 24 mesure 33 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 24 forme l'encoignure des rues Gravier et Johnson.

NORMAN, CORNELIUS—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Prieur, l'avenue Carrollton, les rues Gravier et Commune, désigné comme l'ilet No. 763.

NOLAN, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 817; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de [illegible] pieds.

NICHOLAS, JUAN—
Taxe de 1883, montant à............$9 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Delord, Tchoupitoulas et St. Joseph, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 122; le dit lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 73 pieds de profondeur.

NEIDERGAN, CATHERINE.—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Gaiennié, Camp et Erato, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 156; le dit lot No. 26 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 128 pieds.

NOEL, JOSEPH.—
Taxe de 1883, montant à............$4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, la Promenade Triton et la rue Calliope, désignée comme une portion du lot No. 40 de l'ilet No. 255; la dite portion du lot No. 40 mesure 19 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 64 pieds.

NOLAN, THOMAS.—
Taxe de 1883, montant à............$5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Bertrand, Johnson, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 498; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 60 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Perdido et Johnson.

NELSON, VVE E. G.—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Constance et Thalie, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 116; le dit lot No. 29 mesure 32 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds.

ASILE DES ORPHELINES DE LA NOUVELLE-ORLEANS—
Taxe de 1882, montant à............$60 00
Taxe de 1883, montant à............60 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Poeyfarré, Camp et Calliope, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 158, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 53 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 126 pieds.

NEWSBOYS' LODGING-HOUSE—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 307; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds 7 pouces.

ORPHAN BOYS' ASYLUM—
Taxe de 1882, montant à............$81 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme les lots Nos. 9 à 14 de l'ilet No. 43, les dits lots Nos. 9 à 14 mesurent 145 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 104 pieds.

OVERTIN, MME ADELE—
Taxe de 1882, montant à............$27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Colisée, Urania et Prytania, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 202, le dit lot No. 3 mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue Polymnie sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

O'BRIEN, P. L.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Melpomène, Willow et Thalie, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 420, le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 96 pieds.

O'SHAUGHANESS, MARIE—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Galliope, Constance et Gaiennié, désigné comme lot No 13 de l'ilet No. 119; le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Gaiennié, sur une profondeur de 128 pieds.

O'CORNER, JAS. K.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Euphrosine, Johnson et Calliope, désigné comme le lot No. — de l'ilet No. 505; le dit lot No. — mesure 32 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 120 pieds.

O'BRIEN, EMILE J.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Erato, Johnson et Thalie, désigné comme l'ilet No. 507.

OAKEY, SUC. S. W.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Calliope, Miro et Clio, désignés comme les lots Nos. —— de l'ilet No. 535.

O'HARA, J. J.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Erato, Miro et Thalie, désignés comme les lots Nos. —— de l'ilet No. 537.

O'HARA, MME JAMES.—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Julie et Cyprès, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'ilet No. 459; les dits lots Nos. 1 à 3 mesurent 76 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 1 à 3 forment l'encoignure des rues Julie et Derbigny.

O'SULLIVAN, MORTY—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Bank, Baudin et Commune, désignés comme les lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 584; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent ensemble, 58 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 100 pieds

O'SULLIVAN, MORTY—
Taxe de 1883, montant à............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Bank, Baudin et Commune, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 584; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Bank sur 100 pieds de profondeur; le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Bank et Broad.

O'HARA, MME JAMES—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Julie et Cyprès, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 459; le dit lot No. 4 mesure 25 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds.

ORPHAN BOYS' RELIEF—
Taxe de 1882, montant à............$168 00
Taxe de 1883, montant à............168 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Poydras et Natchez, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 64; le dit lot No. 13 mesure 83 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur 90 pieds.

OWENS, TIMOTHE—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 464; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Jeanne sur 122 pieds de profondeur.

O'BRIEN, JOHN—
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 637; le dit lot No. 17 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Salcedo.

OTT, JACOB—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 652; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent ensemble 48 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

OSBORN, CHARLES HENRI—
Taxe de 1882, montant à............$4 20
Taxe de 1883, montant à............4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 522; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 143 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre coté.

OZANNE, P. M.—
Taxe de 1883, montant à............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Chippewa, St. Thomas et Orange, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 95; le dit lot No. 14 mesure 64 pieds de face à la rue Chippewa sur 127 pieds 2 pouces de profondeur.

O'BRIEN, THOS.—
Taxe de 1883, montant à............$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Julie et Girod, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 4 mesure 28 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 127 pieds.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à............$96 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme lots Nos. 2 à 8 de l'ilet No. 43, les dits lots Nos. 2 à 8 mesurent 175 pieds de face à la rue Henderson sur une profondeur de 190 pieds.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à............$40 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignée comme une portion de l'ilet No. 43, la dite portion mesure 52 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 104 pieds.

POSEY, DR. J. L.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Baronne, Carondelet et Felicité, désignée comme une portion de l'ilet No. 245.

POELMAN, MME HELEN EPOUSE DE DANIEL SCHULER—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............1 80
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, [illegible], Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 et 21 à 24 de l'ilet No. 706.

POMEROY, C. M.—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Télémaque Cortez, Baudin et Bank.

POWELL, MME HANNAH—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 1 à 3, 5 à 7 et 11 à 23 de l'ilet No. 817.

PEARCE, MME W. J.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 817, les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent chaque 31 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds.

PRATS, V.—
Taxe de 1882, montant à............$15 00
Taxe de 1883, montant à............15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Cyprès désignés comme les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'ilet No. 346; les dits lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chaque 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 118 pieds, les dits lots forment l'encoignure des rues Liberté et Cyprès.

PICKETT, W. S.—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. [illegible], Olympe, Bank et Baudin, désigné comme l'ilet No. 822.

PALMER, J. H. E., ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 21, 22 et 23 de l'ilet No. 820; le dit lot No. 21 mesure 60 pieds de face sur 75 pieds de profondeur; le dit lot No. 22 mesure 42 pieds de face sur 75 pieds de profondeur d'un coté et 117 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 23 mesure 65 pieds de face sur 75 pieds de profondeur d'un coté et 115 pieds de l'autre coté.

PARKER, ALBERT—
Taxe de 1882, montant à............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Lafayette, Tonti et Florida Landing, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 56; le dit lot No. 7 mesure 27 pieds de face au Florida Landing sur 100 pieds de profondeur.

PARHAM, WM.—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Claiborne, Willow et Cyprès, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 444; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur 120 pieds de profondeur.

PAINPARE, OSCAR—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Locust, Freret et Perillat, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 376; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent chaque 19 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 74 pieds.

PAVAGEAU, R.
Taxe de 1882, montant à............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 3, 4 et 5 de l'ilet No. 600; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent ensemble 96 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 190 pieds.

PARHAM, WM.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 518; le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 132 pieds.

PLEASANTS, ED. G. ET ELIZABETH—
Taxe de 1882, montant à............$126 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Poydras et Natchez, désigné comme le lot No. 27 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 27 mesure 42 pieds de face à la rue Poydras sur 95 pieds de profondeur.

POE, EMILE—
Taxe de 1882, montant à............$5 40
Taxe de 1883, montant à............5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rampart, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 268, le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces.

PRUDHOMME, F.—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Scott, Pierce, le Nouveau Canal et la rue Gravier, désignée comme une portion de l'ilet No. 747.

PAVAGEAU, R.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant a............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'ilet No. 600; les dit lots Nos. 28 et 29 mesurent, ensemble, 63 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

PRINGLE, VVE W.—
Taxe de 1882, montant à............$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 437, le dit lot No. 5 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur 109 pieds de profondeur.

PLANT, H. B.—
Taxe de 1882, montant à............$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Commune et Gasquet, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 403; le dit lot No. 27 mesure 25 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 175 pieds d'un coté et 170 pieds de l'autre coté.

PLANT, H. B.—
Taxe de 1882, montant à............$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne Commune et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 403, les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent ensemble 50 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 110 pieds.

PERKINS, W. W.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

PERSAC, MME ODILE—
Taxe de 1882, montant à............$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 437, le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

PIERRE, J. B.—
Taxe de 1883, montant à............$6 6[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 615, le dit lot No. 1 mesure 120 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 29 pieds 9 pouces, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues White et Poydras.

PEDARRE, HENRI—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant a............2 40
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de de l'ilet No. 664; les dits Nos. 2 à 10 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 2 à 10 forment l'encoignure des rues Gravier et Rendon.

PEREIRA, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Baudin et Bank, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 654, le dit lot No. 15 mesure 28 pieds 10 pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de 108 pieds, le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Baudin et Lopez.

PASTNER, MARIE L.—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julie, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 65 pieds.

PADRON, MME FELIX—
Taxe de 1882, montant à............$13 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Remparts, Girod et Bassin, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 294, les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 57 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 100 pieds.

PEMBERTON, WM. H.—
Taxe de 1882, montant à............$4 20
Taxe de 1883, montant à............4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Franklin et Bassin, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 307, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds 7 pouces.

ASILE DES ORPHELINS POYDRAS—
Taxe de 1883, montant à............$42 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 217, les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 109 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 160 pieds.

ASILE DES ORPHELINS POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 217, le dit lot No. 7 mesure 27 pieds 5 pouces de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 160 pieds.

ASILE POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à............$126 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 63; le dit lot No. 12 mesure 42 pieds de face à la rue Commerce sur une profondeur de 128 pieds à la rue Poydras; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Poydras et Commerce.

PEPPER, SUC. MARTIN—
Taxe de 1882, montant à............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 123; le dit lot No. 17 mesure 31 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 172 pieds.

ASILE POYDRAS DES ORPHELINS—
Taxe de 1882, montant à............$330 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 129; le dit lot No. 1 mesure 90 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 139 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Poydras.

PALMS, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à............$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 219; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur 150 pieds de profondeur.

PHILIPS, H. D., L. McG., R. C., R. McG. ET W. B.—
Taxe de 1883, montant à............$78 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par Bank Place et les rues Camp, Natchez et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 167; le dit lot No. 6 mesure 21 pieds 6 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 60 pieds.

PAVAGEAU, R.—
Taxe de 1883, montant à............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 36, 37 et 38 de l'ilet No. 600; les dits lots Nos. 36, 37 et 38 mesurent, ensemble, 87 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 255 pieds.

POLLOCK, JAMES—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Calliope, Willow et Euphrosine, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 424; le dit lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds.

PENDERGAST, DENNIS—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Erato, Derbigny et Clio, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 455; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 129 pieds.

ASILE POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à............$120 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 62; le dit lot No. 12 mesure 43 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Peters et Poydras.

PRAGER, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............$12 00
Taxe de 1883, montant à............12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme le No. 4 de l'ilet No. 323, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds.

PRAGER, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............$9 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 323, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds.

PAYSON, ASA—
Taxe de 1883, montant à............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 127 pieds.

PRADAT, CHRISTOPHE—
Taxe de 1883, montant à............$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Franklin, Clio et Liberté, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 325, le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 112 pieds.

PILON, MLLE S.—
Taxe de 1883, montant à............$3 15
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Howard, Calliope et Liberté, désignée comme une portion du lot No. 2 de l'ilet No. 347, la dite portion du lot No. 2 mesure 15 pieds de face à la rue Calliope sur 89 pieds de profondeur.

PETTINGILL, MME A—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Franklin, Terpsichore et Felicité, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 321; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

PATTERSON, MME FRANK—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Liberté, Terpsichore et Howard, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 322; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds 9 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 157 pieds.

PORTER, MLLE ANNA—
Taxe de 1882, montant à............$33 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Erato, St. Charles et Thalie, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 190; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 120 pieds.

PENN, MME BERTHA B.—
Taxe de 1883, montant à............$72 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Colisée, Polymnie et Prytania, désignés comme lots Nos. 13, 14, 15 et 16 de l'ilet No. 199; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Polymnie sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, les dits lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent, chaque, 28 pieds 5 pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de 117 pieds 9 pouces; les dits lots Nos. 14 à 16 forment l'encoignure des rues Prytania et Polymnie.

PATTON, MME JAMES—
Taxe de 1883, montant à............$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Calliope, Constance et Gaiennié, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 119; le dit lot No. 19 mesure 23 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds, le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Constance et Gaiennié.

REILLY, MME JULIE—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Thalie, Constance et Melpomène, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 141; le dit lot No. 10 mesure 28 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 64 pieds.

RUTH, ADAM—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, St. Charles, Polymnie et Carondelet, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 208; le dit lot No. 8 mesure 25 pieds 7 pouces de face à la rue St. Charles, sur une profondeur de 113 pieds 10 pouces.

RUND, WILLIAM—
Taxe de 1882, montant à............$10 80
Taxe de 1883, montant à............10 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Melpomène et Remparts, désignée comme le lot No. 13 part A de l'ilet No. 280; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 83 pieds 10 pouces.

REBENTISCH, ELY—
Taxe de 1883, montant à............$7 20
Une moitié d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Bassin, Euterpe et Franklin, désignée comme une moitié du lot No. 6 de l'ilet No. 317; la dite moitié du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

REBENTISCH, ELY—
Taxe de 1883, montant à............$1 80
Une moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Bassin, Euterpe et Franklin, désignée comme une moitié du lot No. 6 de l'ilet No. 317; la dite moitié du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

RYAN, JNO. G.—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Thalie, Melpomène et Prieur, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 486; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 56 pieds 10 pouces de face à la rue Roman sur 120 pieds de profondeur.

READING, A. B.—
Taxe de 1882, montant à............$9 60
Taxe de 1883, montant à............9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Peters, Thalie et Erato, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 28, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 100 pieds.

ROHLING, BENJ.—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Market, St. Joseph et Tchoupitoulas, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 7 mesure 22 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 58 pieds.

REDWOOD, ROBERT E.—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, North Market, St. Joseph et Tchoupitoulas, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 11 mesure 21 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 58 pieds.

RIGHTOR, MME N. H.—
Taxe de 1882, montant à............$19 20
Taxe de 1883, montant à............19 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, North Market, St. Joseph et Tchoupitoulas, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 53; les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 57 pieds, les dits lots Nos. 26 et 27 forment l'encoignure des rues Tchoupitoulas et North Market.

REGAN, CORNELIUS—
Taxe de 1882, montant à............$24 00
Taxe de 1883, montant à............24 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St. Thomas, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 72; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 87 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de [illegible] pieds; les dits lots Nos. 13 et 14 forment l'encoignure des rues St. Thomas et Thalie.

READING, A. B.—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré, désignés comme lots Nos. 34 et 35 de l'ilet No. 121; les dits lots Nos. 34 et 35 mesurent 57 pieds de face à la rue Delord sur 116 pieds de profondeur.

ROGERS, WYNNE—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue White, le Chemin Coquillé, les rues Dupré et Vénus, désigné comme un demi de l'ilet No. 676.

ROGERS, WYNNE—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Une partie d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Vénus, Gayoso et Chemin Coquillé, désignée comme une partie de l'ilet No. 622.

RAMOND, PETER—
Taxe de 1883, montant à............$12 6[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Delord, Camp et Poeyfarré, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 159, le dit lot No. 1 mesure 27 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magasins et Poeyfarré.

RAGAN, JEREMIE—
Taxe de 1883, montant à............$4[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Clio, Howard et Erato, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 349, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 159 pieds.

ROGERS, WYNNE—
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Euphrosine, Génois et Vénus, désignée comme la seizième partie de l'ilet No. 695.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque des propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, [illegible] débiteur l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur; la vente sera sans appréciation, comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace [illegible] an, en payant le prix d'achat, avec 20 [illegible] cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur
Paroisse d'Orleans.

DAVERN, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salomon, Napo[illegible], Commune et le Nouveau Canal, désigné comme l'ilet No. 791.

DE LISLE, MME L. G.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Oly[mpe], D'Hémécourt et le Nouveau Canal, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue D'Hémécourt sur une profondeur de 178 pieds d'un coté et 153 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur une profondeur de 178 d'un coté et 131 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues D'Hémécourt et Olympe.

EBERLING, HENRI—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Galvez, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 520, le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds.

EBERLING, HENRI—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Deux certains lots, de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Galvez, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 522, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent ensemble 52 pieds [illegible] de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds d'un coté et 109 pieds 10 pouces de l'autre coté.

ELLIJOURE, C. H.—
Taxe de 1882 montant à............[illegible]
Taxe de 1883 montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Broad, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 44 de l'ilet No. 601; le dit lot No. [illegible] mesure 29 pieds de face à la rue Broad sur [illegible] pieds de profondeur.

ENOUEL, L. F.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 272, le dit lot No. [illegible] mesure 15 pieds de face à la rue Poy[dras] sur une profondeur de 62 pieds.